

16° D

21

1951

M. J. DE MONLEON

LES NOCES
DE CANA

NEL

NOUVELLES ÉDITIONS LATINES

COM J. DE MONTEON

DU MÊME AUTEUR

LES NOCES

DE CANA

LES NOCES
DE CANA

16° D
1954

DL-26 8 1960-11374

DU MÊME AUTEUR

Aux Nouvelles Editions latines

LE SENS MYSTIQUE DE L'APOCALYPSE, 1 vol. in-12
de 380 pages.

TRAITÉ SUR L'Oraison, 1 vol. in-12, de 160
pages.

Aux Editions de la Source

5, rue de la Source, Paris (XVI^e)

LES INSTRUMENTS DE LA PERFECTION, 1 vol. in-12
de 440 pages.

LES XII DEGRÉS DE L'HUMILITÉ, 1 vol. in-12 de
335 pages.

HISTOIRE SAINTE :

I. — *Les Patriarches*, 1 vol. in-12 de
496 pages.

II. — *Moïse*, 1 vol. de 439 pages.

III. — *Josué et les Juges*, 1 vol. de 300
pages.

Chez d'autres éditeurs

LE CHRIST-ROI, 1 vol. in-12, de 130 pages,
(chez Téqui).

DOM J. DE MONLÉON

LES NOCES
DE CANA

NOUVELLES ÉDITIONS LATINES

1, rue Palatine — PARIS VI^e

NIHIL OBSTAT

Parisiis, die 5 decembris 1958

A. de Parvillez, s.j.

IMPRIMI POTEST

Fr. Joannes Olphe-Galliard
Abbas S. Mariae

IMPRIMATUR

Parisiis, die 10 decembris 1958

† J. LE CORDIER
vic. gén.

© by *Nouvelles Editions Latines*, 1959

Tous droits réservés pour tous pays

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage ne se propose autre chose que de montrer, très simplement, quelques-uns des enseignements théologiques et spirituels que l'on peut découvrir dans l'Évangile des Noces de Cana. Toute la substance en est tirée des deux Sermons de Saint Bernard pour le 1^{er} Dimanche après l'Octave de l'Épiphanie, et des Commentaires respectifs de Saint Albert le Grand, Saint Bonaventure et Rupert de Deutz, sur l'Évangile de Saint Jean.

1882
1883
1884

Le présent ouvrage se propose d'être
une œuvre de vulgarisation scientifique
à l'usage des élèves des écoles
secondaires et des lycées.
Il est divisé en deux parties.
La première partie est consacrée
à l'étude de la géométrie
élémentaire et de la trigonométrie.
La seconde partie est consacrée
à l'étude de la géométrie
avancée et de la mécanique.

Paris, 1882

CHAPITRE I

LE MYSTÈRE NUPTIAL

Le premier acte de la vie du Sauveur, lorsqu'il sortit de la retraite où il s'était confiné pendant trente ans à Nazareth, fut de se rendre à une cérémonie de noces, dans le bourg de Cana, en Galilée.

Selon l'opinion commune des théologiens, c'est en cette circonstance qu'il éleva l'union de l'homme et de la femme à la dignité de sacrement de la Loi nouvelle. Le mariage, en tant que rite religieux, remonte aux origines de l'humanité, et ce n'est pas le Christ qui en est le fondateur : la première bénédiction

nuptiale fut donnée à Adam et Eve par Dieu lui-même, qui voulut ainsi sanctifier dès le principe toute l'œuvre de procréation et d'éducation à laquelle ils étaient appelés. « Cette bénédiction, dit la liturgie, est la seule qui n'ait été abolie, ni par le péché originel, ni par la condamnation du déluge » (1) : elle a rendu légitime, dans tous les temps et dans toutes les religions, l'union de l'époux et de l'épouse, elle a assuré à travers les siècles et sous toutes les latitudes, l'unité, la stabilité, la force de la famille, et par elle, de la société humaine. Mais, si Jésus-Christ n'a pas fondé cette institution, il l'a enrichie des grâces les plus précieuses : il en a fait l'un des sacrements de la nouvelle Alliance, l'un des sept canaux par lesquels il dispense continuellement sur le monde des âmes le trésor infini des mérites qu'Il a acquis au prix de son Sang.

On n'aura pas de peine à comprendre l'importance du mariage, si l'on songe que c'est sur lui que repose, non pas seulement le développement du genre humain, mais bien plus, le recrutement de la Cité de Dieu. Son but dernier n'est pas de peupler la terre, c'est d'assurer au Ciel le complément du nombre des élus (2). Aussi, lorsqu'un enfant

(1) Missale romanum, *Missa pro sponso et sponsa*.

(2) Cf. Apocalypse, VI, 11.

méurt en bas-âge, ses parents doivent-ils trouver une consolation à la légitime douleur que leur cause cette perte, dans la certitude que, grâce à eux, il y a au ciel un nouveau bienheureux ; il y a dans les hiérarchies célestes une voix de plus qui chante la gloire de Dieu, un nouveau miroir où se reflète son infinie beauté, un cœur de plus qui s'est embrasé d'amour pour Lui.

Nous comprenons dès lors pourquoi saint Paul appelle le mariage « un grand sacrement : SACRAMENTUM HOC MAGNUM EST » (3). Écoutons saint Jean Chrysostome nous commenter ce texte :

« En quoi grand ?... demanderez-vous. En ce qu'une jeune fille, gardée jusqu'alors à la maison, peut aimer et chérir, du premier coup, comme son propre corps, l'époux qu'elle n'avait jamais vu auparavant ; en ce que cet homme qu'elle n'a jamais vu préfère du premier jour à toutes choses une femme avec laquelle jusqu'alors il n'avait jamais échangé le moindre propos ; il la préfère à ses amis, à ses proches, à son père, à sa mère... Parlons maintenant des parents. Viennent-ils, en dehors de ce seul cas, à éprouver quelque perte d'argent ? Les voilà dans le chagrin, dans la peine ; ils traînent devant les tribunaux celui qui leur a fait tort. Et voici qu'un

(3) Ephes. V, 32.

homme, que souvent ils n'ont jamais vu, qu'ils ne connaissent pas, reçoit d'eux, avec leur fille, une dot considérable. Que dis-je ? Bien loin d'imputer cet événement à la mauvaise fortune, ils s'en font une fête. Au moment où ils se voient enlever leur fille, ils ne se laissent accabler ni par le regret de l'intimité passée, ni par le dépit, ni par la douleur ; au contraire, ils rendent grâce et jugent leurs vœux exaucés, quand il leur est donné de voir leur fille quitter leur maison, emportant avec elle une partie de leur fortune. Saint Paul, remarquant tout cela, considérant que les deux époux laissent là leurs parents, pour s'attacher l'un à l'autre, et que cette liaison fortuite prend aussitôt plus d'empire qu'une longue habitude ; réfléchissant que ce ne peut être là un fait humain, et que c'est Dieu qui sème ces amours dans les âmes, qui inspire cette joie aux parents des époux comme aux époux eux-mêmes, saint Paul en conséquence a écrit : *Ce sacrement est grand.* » (4).

Et cependant il est plus grand, beaucoup plus grand encore, par sa valeur mystique, par sa signification symbolique, que par sa réalité même.

L'union qu'il consacre, en effet, entre l'homme et la femme est la figure de celle

(4) S. Jean Chrysostome, III^e homélie sur le Mariage, 3.

que Dieu a voulu établir entre le Verbe et la nature humaine, entre le Christ et son Eglise, et surtout entre Lui et l'âme de chacun de nous. C'est là le « mystère nuptial », dans l'intelligence duquel une étude des noces de Cana nous aidera à pénétrer. C'est par un amour nuptial, par une intimité analogue à celle de l'époux avec l'épouse, que se consume le mystère de Dieu et de sa créature. Dieu n'a donné, dans l'ordre naturel, une telle importance à l'union de l'homme et de la femme, que parce que cet ordre naturel est la figure de l'ordre surnaturel.

Il importe de souligner cette vérité élémentaire, aujourd'hui où scientisme et matérialisme, se parant des subtilités les plus insidieuses de l'évolutionnisme, cherchent à nous faire accroire que l'esprit a émergé peu à peu de la matière, à mesure que celle-ci prenait conscience d'elle-même. La foi, au contraire, nous enseigne que Dieu a créé comme deux univers superposés, celui des choses visibles et celui des choses invisibles, *visibilium et invisibilium*, dit le symbole de Nicée. L'homme appartient au premier par son corps, au second par son âme. Mais les impressions et les préoccupations de la vie corporelle dominant de beaucoup chez nous celles de la vie spirituelle, nous sommes tentés d'attribuer toute la réalité, toute la substance, toute la vérité, au monde visible, pour ne

voir dans l'autre qu'une sorte de halo imprécis entourant le premier.

Or, c'est là une grave erreur : du double univers auquel nous appartenons, celui qui possède et l'antériorité et la réalité la plus profonde, la plus consistante, la plus enracinée dans l'Être, c'est celui que nous ne voyons pas, c'est le monde invisible. Le monde visible n'est qu'une reproduction matérielle des formes spirituelles, une manière de grossier modelage destiné à rendre celles-ci perceptibles, à nos sens d'abord, puis, par eux, à nos intelligences bornées.

Si Dieu a voulu associer l'homme et la femme au point qu'ils ne fassent plus qu'un, et qu'ils *soient deux dans une seule chair*, c'est avant tout parce que cette union est le symbole de celle qu'il veut contracter, Lui, Dieu, avec l'âme humaine. Toute la Révélation divine contenue dans les livres sacrés, depuis les épousailles de nos premiers parents au seuil de la *Genèse*, jusqu'à la vision des noces de l'Agneau, qui clôt l'*Apocalypse*, nous parle en filigrane de ce mystère nuptial. Dieu a créé l'âme humaine pour avoir en elle, non pas une servante, une esclave, un jouet, ou un souffre-douleur — comme on semble trop souvent le croire — mais pour en faire sa fiancée et son épouse. Ce qu'Il convoite en elle, c'est son cœur ; ce qu'Il veut, c'est son amour. Il se comporte à son endroit en mari

jaloux, il se montre sur ce chapitre d'une exigence qui ne connaît point de mesure, qui n'admet aucun partage. Il veut qu'elle l'aime de *tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, de tout son pouvoir.*

Et si l'Eglise manifeste, sur la question du divorce, une intransigeance qui scandalise les incroyants, ce n'est pas seulement parce que l'indissolubilité du mariage est l'assiette indispensable de la société humaine ; c'est plus encore, parce que, sur le plan du mystère nuptial, toute rupture du lien est impensable : jamais Dieu n'acceptera que la créature qui lui a donné sa foi au baptême l'abandonne un beau jour pour s'attacher à un maître étranger. Nos âmes ne peuvent appartenir qu'à Lui. Saint Paul ne s'adressait pas seulement à celles qui avaient fait vœu de virginité ; il parlait pour toutes celles qui étaient descendues ou qui devaient descendre bientôt dans les fonts baptismaux, quand il écrivait aux Corinthiens : « *Je suis jaloux de vous, d'une jalousie de Dieu, car je vous ai fiancés à UN EPOUX UNIQUE, au Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure* » (5).

Et saint Jean-Baptiste énonçait la même

(5) 11. Cor. XI, 2. *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Respondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.*

vérité quand, à ses disciples qui se scandalisaient de voir certains des leurs le quitter pour aller à Jésus, il répondait par ces paroles mystérieuses : « *Il n'appartient pas à l'homme de prendre ce qui ne lui est pas donné du ciel... Je ne suis pas le Christ, mais j'ai été envoyé devant lui. Celui qui a l'épouse est l'époux...* QUI HABET SPONSAM SPONSUS EST ? » — Qu'est-ce à dire : Celui qui a l'épouse est l'époux (6) ? Entendez : « Celui qui, de par son double droit de Créateur et de Rédempteur, est le vrai Maître de l'épouse, celui-là seul peut être son époux, parce que seul il est en mesure de la féconder avec sa grâce pour la génération éternelle, et d'assurer son vrai bonheur. Moi, je ne saurais usurper cette prétention. Je ne suis pas l'époux, je ne suis que son ami, son assistant, son héraut. Mon devoir est de lui conduire les âmes, non de me les attacher à moi-même. » (7).

Voilà le dessein fondamental que Dieu se proposait de réaliser, quand il créa l'âme humaine à *son image et sa ressemblance*. Malheureusement ce projet faillit avorter dès le principe, par la désobéissance de notre premier père. Malgré toutes les avances que

(6) Jo. III, 29.

(7) Ce commentaire est tiré de St Albert le Grand. *Sur St Jean*, loc. cit. T. XXIV, p. 145.

Dieu lui avait faites, malgré le Paradis terrestre où il avait été installé, et tous les privilèges dont il était nanti, l'homme, à peine créé, s'est détourné de son Créateur ; il a méprisé ses ordres, il a refusé de le reconnaître pour son Maître et Seigneur sans partage. Du même coup, non seulement il se dérobaux noces mystiques qui lui étaient proposées, mais il mettait entre le Créateur et lui, l'obstacle infranchissable du péché. Car la sainteté infinie de Dieu lui interdit absolument de s'unir à une âme qui s'est défigurée par la désobéissance, et qui a perdu la pureté intégrale dont elle était initialement ornée. L'Époux sans tache ne peut agréer qu'une épouse sans tache. Il serait plus facile d'imaginer une combinaison entre le feu et l'eau, que de concevoir une union stable entre le bien et le mal, entre le péché et la grâce, entre ce qui est pur et ce qui ne l'est pas.

Telle était donc la situation, au soir du jour où nos premiers parents furent chassés du Paradis terrestre. La partie semblait perdue à jamais, puisque, non seulement ils avaient désobéi, mais encore ils s'étaient refusés obstinément à reconnaître leur faute et à demander pardon.

Dieu cependant ne put se résigner à cet échec. Lui qui a donné aux animaux, même les plus féroces, cet admirable instinct maternel qui les empêche d'abandonner leurs

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.	7
Chapitre I. — Le mystère nuptial.	9
— II. — « Le 3 ^e jour »	19
— III. — La Mère de Jésus.	31
— IV. — La Vierge-Mère	39
— V. — La réponse de Jésus.	49
— VI. — Du renoncement	57
— VII. — Ego sum qui sum.	63
— VIII. — « Mulier... »	73
— IX. — La moitié du royaume.	82
— X. — Urnes de pierre et urnes mystiques.	92
— XI. — Pénitence, prière, et pardon des injures.	104
— XII. — Deux ou trois mesures.	116
— XIII. — Où l'eau se change en vin.	122
— XIV. — Transsubstantiations mystiques	129
— XV. — Le jour de Pâques.	140
— XVI. — La robe nuptiale.	154

IMPRIMERIES RÉUNIES, 22, rue de Nemours — Rennes

N^o d'Editeur : 448

Dépôt légal : 2^e trimestre 1959

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

